

UNIVERSITE PARIS 1 (PANTHEON-SORBONNE)	Poste n° 902
---	---------------------

Corps :	Professeur des universités	
Article :	46-1	
Chaire :	Non	
Section 1 :	20-Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire	
Section 2 :	21-Histoire, civilisation, archéol. et art des mondes anciens et ...	
Section 3 :		
Profil :	Archeologie environnementale	
Localisation :	UP1	
Code postal de la localisation :	75005	
Etat du poste :	Vacant	
Adresse d'envoi du dossier :	SERVICE DU PERSONNEL ENSEIGNANT 12, PLACE DU PANTHEON 75005 - PARIS	
Contact administratif :	MARION CHEYLA-MORAND OU JULIETTE SANCHEZ	
N° de téléphone :	ADJOINTES AU CHEF DU SPE 01 44 07 77 13 01 44 07 77 11	
N° de Fax :	01 44 07 80 25	
Email :	adjtraspe@univ-paris1.fr	
Date de prise de fonction :	01/09/2010	
Mots-clés :	archéologie ;	
Profil enseignement :		
Composante ou UFR :	UFR 03	
Référence UFR :	Histoire de l'Art et Archeologie	
Profil recherche :		
Laboratoire1 :	UMR7041 - ARCHEOLOGIES ET SCIENCES DE L'ANTIQUITE	
Laboratoire2 :		
Laboratoire3 :		
Laboratoire4 :		
Laboratoire5 :		
Dossier papier :	OUI	
Dossier numérique physique (CD, DVD, clé USB) :	OUI	
Pièces jointes par courrier électronique :	OUI	E-mail gestionnaire : recrutement@univ-paris1.fr
Application spécifique :	NON	URL application :

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes

Première campagne enseignants-chercheurs 2010

<i>Etablissement : Paris 1</i>	<i>Localisation :</i> (uniquement si différente du siège de l'université)
--------------------------------	---

<i>Identification du poste</i>	Nature: PR N°: 902 Section (s) CNU : 20 et 21	Composante : UFR 03
--------------------------------	---	---------------------

<i>Etat du poste</i>	xV : vacant # S : susceptible d'être vacant	Date de la vacance : 01/09/2010 Motif de la vacance : mutation
----------------------	--	---

<i>SI échange du poste</i> <i>(nature et/ou discipline)</i>	Nature demandée : Section (s) CNU demandée (s) :
--	---

Concours : PR

(MCF ou PR : se reporter aux articles 26 et 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié)

Profil pour publication au Journal officiel (si différent de l'intitulé de la section) :

Archéologie environnementale

ARGUMENTAIRE

Enseignement

Ø Filières de formation concernées

Licence Histoire de l'Art et Archéologie

Master 1 Recherche Archéologie

Master 2 Recherche Archéologie et environnement, Archéologie des périodes historiques, Archéologie préhistorique et protohistorique

Ø Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement

Recherche

Laboratoire(s) d'accueil : UMR Archéologies et Sciences de l'Antiquité, UMR Archéozoologie et archéobotanique : sociétés, pratiques et environnements

Type (UMR, EA, JE, ERT)	N°	Nbre de chercheurs	Nbre d'enseignants-chercheurs
UMR	7041	269	96 dont 32 Paris 1

UFR 03

Personnes à contacter :

-directeur de l'UFR : M. le Pr. Michel POIVERT – tél. 01 53 73 70 91 – email : dirufr03@univ-paris1.fr

- responsable administrative : Laurent RADIGUET – email : raufr03@univ-paris1.fr

Description détaillée du poste

Force motrice dans la création en 1990 d'un D.E.A., co-habilité par six institutions de l'enseignement supérieur et intitulé « Environnement et Archéologie », l'Université Paris 1 a été parmi les premières universités françaises à se doter d'une formation entièrement consacrée aux interactions entre les sociétés humaines et leur milieu dans le passé. Offrant un programme très complet dans ce domaine, la formation a connu un grand succès, attirant des étudiants à la fois des universités françaises et étrangères et le taux d'embauche des jeunes docteurs issus de cette filière a été particulièrement élevé (universités, CNRS, INRAP, services territoriaux d'archéologie, musées).

Lors de la réforme LMD, la formation du D.E.A. a été transformée en un Master « Archéologie et Environnement » organisé sur deux ans. Le caractère « multi-sceaux » du D.E.A. a été remplacé par des collaborations et conventions entre plusieurs des anciennes institutions partenaires (Paris 6, Paris 10, Muséum national d'Histoire naturelle). L'enseignement de l'Archéologie environnementale à Paris 1 est actuellement assuré par un Maître de conférences (depuis 2003) et un P.R.A.G. La nomination d'un Professeur permettra de consolider le rôle de l'Université Paris 1 dans ce domaine, plus que jamais d'actualité, car seul capable d'apporter une perspective historique et sur la longue durée (du Paléolithique au Moyen-Âge) des relations qu'entretient l'Homme avec son environnement.

La spécificité de l'Archéologie environnementale est de se situer à l'interface entre les Sciences humaines et les Sciences naturelles. S'appuyant sur des méthodes analytiques et des référentiels de ces dernières, les problématiques abordées concernent plus directement les sociétés humaines, leur organisation économique et sociale, leurs pratiques et leurs liens avec le monde qui les entoure. Le Professeur élu doit ainsi pouvoir associer ces deux domaines, idéalement par une double formation en Archéologie et en Sciences de la Nature (Géologie, Botanique, Zoologie, Géographie physique). Il/elle doit pouvoir enseigner et développer à la fois la dimension écologique et culturelle des interactions sociétés-milieux. Par sa spécialisation chrono-culturelle, le Professeur, doit également pouvoir intervenir dans l'enseignement archéologique dispensé dans les autres spécialités de l'UFR (périodes pré- et protohistoriques, périodes historiques).

Le professeur élu est nécessairement acteur et organisateur de sa discipline. Ainsi, il/elle maîtrisera les différentes étapes d'acquisition et de traitement des données : élaboration des programmes de recherche, organisation du travail de terrain (fouilles archéologiques, prospections, création de référentiels), analyses et interprétation des données en laboratoire, synthèse et publication. À ses activités de recherche est étroitement associé le volet de la formation des étudiants : cours magistraux et séminaires, encadrement sur le terrain et en laboratoire, direction et orientation des travaux de recherche.

Domaine interdisciplinaire par définition, l'Archéologie environnementale est en France, depuis ses origines, élaborée en collaboration avec des institutions parisiennes et des régions, chacune apportant ses compétences et ses outils spécifiques (plateaux et services techniques, collections de référence). Le Professeur est le garant du maintien et du développement de cette communauté de formation et de recherche. Il/elle doit être l'interlocuteur privilégié à la fois au sein de l'Université Paris 1 (échanges entre UFR, établissement des projets fédéraux) et des autres institutions participantes (Universités, écoles supérieures, Muséum).

L'UFR 03 de l'Université Paris 1, en étant la plus importante structure d'enseignement d'Archéologie en France joue également un rôle sur le plan international. L'Archéologie environnementale participe à cette dynamique. Le Professeur élu doit en être un membre actif et reconnu de la communauté internationale. À ce titre, il/elle est un acteur des échanges scientifiques internationaux: programmes de recherche, colloques, publications, échanges entre universités, formation des étudiants étrangers.